

Justificatif généré le 14/03/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 14/03/2023
Département : (78) Yvelines
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/665824
N° d'annonce : 665824

Il a été constitué aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Louis SONNEVILLE en date du 13 mars 2023 une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

SCI PIROG AU BORDELO

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 21 Grande Rue, 78810 FEUCHEROLLES

Objet : La société a pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée de la société : 99 ans

Capital social fixe : 500 €

Cession de parts et agrément : Mutation entre vifs : Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, d'un descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Assemblée des associés décide de l'agrément.

Mutation par décès : la qualité d'associé est transmise de plein droit aux descendants, à l'exclusion de tous autres ayants droit.

Tout autre ayant droit doit, pour devenir associé, obtenir l'agrément de la collectivité des associés.

Gérants : Madame Delphine PIROG, demeurant à PLAISIR (78370), 18 Avenue des Bauges.

La société sera immatriculée au RCS de VERSAILLES.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : /#asuiuJQ

<https://digitalisation.actulegales.fr/#asuiuJQ>

